



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E26522

VALABLE JUSQU'AU 09/10/2024

ÉDITÉ LE 13/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 19/03/2004
60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG

Siret : 310 996 400 00035

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 06 0201

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 242962

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 242962

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : FRANCOIS INST.SANIT.CHAUFFAGE

5, RUE DU MARTIN PECHEUR
67300 SCHILTIGHEIM

Téléphone : 03 88 62 26 43

Fax : 03 88 81 33 66

Portable :

Site Internet :

E-mail : etsfrancois@outlook.fr

Responsabilité légale :

SALLES SEBASTIEN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/09/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	23/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.